

DECLARATION INTERNATIONALE PAR

Son Excellence Monsieur Alexandre GEORGET

Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

République de Madagascar

HAUT SEGMENT MINISTERIEL 10 DECEMBRE 2019 VINGT CINQUIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONSUNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP25)

Madrid, Espagne

Excellence Madame Le Secrétaire Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Gouvernement ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers collègues ;

Mesdames et Messieurs en vos rangs et en vos grades tout protocole observé,

Excellence Mesdames et Messieurs,

Nous nous associons aux précédents orateurs, pour adresser nos remerciements au Gouvernement du Royaume d'Espagne et au peuple espagnol ainsi qu'à tous ceux qui ont de près ou de loin contribué à la réussite de cette conférence.

Nos sincères reconnaissances également à la ville de Madrid pour les efforts louables qu'elle a déployés pour nous accueillir très chaleureusement à cette Vingt-cinquième Conférences des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Nous adressons également nos remerciements au Gouvernement du Chili qui préside cette COP d'avoir maintenu le calendrier déjà établi par le Secrétariat de la Convention pour la tenue de cet événement mondial sur le climat.

Excellence Mesdames et Messieurs,

Après la 21^{ème} Conférence des Parties de 2015 qui s'est conclue par l'adoption de l'Accord de Paris, les Conférences des Parties intermédiaires ont été des étapes cruciales pour la mise en place des dispositifs et règles nécessaires servant de base à la mise en œuvre effective de cet Accord.

Cette année, la 25^{ème} Conférence des Parties va permettre la mise en place des mécanismes de marché et le démarrage des actions exprimées dans les documents cadres élaborés tels que les Evaluations des Besoins Technologiques, le Plan National d'Adaptation et surtout, les Contributions Déterminées au niveau National.

Excellence Mesdames et Messieurs,

En tant que Ministre chargé de l'environnement et du développement durable de la

cinquième plus grande île du monde qui subit de plein fouet les effets néfastes du changement climatique, c'est avec honneur et humilité que je me tiens devant vous afin d'aborder un thème très cher à nous malgaches: la préservation de l'environnement.

Madagascar est considérée comme étant un sanctuaire de la nature, avec plus de 19.000 espèces de plantes dont 80% sont endémiques; une île qualifiée par le commandant Jacques COUSTEAU comme un des temples de la biodiversité parmi les plus belles au monde.

Madagascar émet moins de carbone qu'elle ne produit quand bien même au niveau climatique, nous subissons ces derniers temps des phénomènes climatiques extrêmes tels que

- Les hausses de température sans précédent, plus particulièrement dans le sud de l'île où l'accès à l'eau est devenu précaire due à cette vague de chaleur accentuée par un phénomène de désertification.
- Les cyclones
- Les inondations dans les autres régions de l'île

Ces catastrophes pénalisent injustement ceux qui au final ont le plus respecté et moins pollué leur habitat.

Ces phénomènes, en impactant négativement sur nos secteurs d'activités sensibles comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et le tourisme fragilisent notre économie et freinent notre développement.

Pour faire face aux défis majeurs posés par le changement climatique, Madagascar a mis en place des politiques et stratégies incluant la Politique Générale de l'Etat, le Plan d'Emergence Madagascar et la Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques. L'objectif étant de réduire la vulnérabilité de la population et de promouvoir une économie résiliente et sobre en carbone.

Actuellement, le pays est en progression dans l'élaboration du Plan National d'Adaptation, du Plan d'Action National de Lutte Contre les Changements

Climatiques ainsi que du Plan d'Action National pour la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National qui transcrit les orientations générales des actions climatiques de Madagascar jusqu'à l'horizon 2030, avec des objectifs intermédiaires à atteindre en 2020 et en 2025.

Par ailleurs, des politiques et stratégies sectorielles sont mises à jour dans le but d'intégrer la dimension changements climatiques tel que la Nouvelle Politique de l'Energie.

Notre Président de la République Andry Rajoelina, a annoncé clairement l'ambition de transformer l'ile rouge Madagascar en île verte.

Cette année l'objectif de planter 40.000 ha de forêt a été atteint en seulement six mois de gouvernance.

Une grande opération de mise en place de plusieurs pépinières géantes pour la production de 80.000.000 de jeunes plants pouvant couvrir 80.000 ha a été lancée dans toute l'île.

Le 19 janvier 2020, une grande opération de reboisement à l'échelle nationale sera lancée pour pouvoir planter en une seule journée 60.000.000 de jeunes plants en célébration du 60è anniversaire de l'indépendance de Madagascar.

Madagascar est un des poumons de la région sud-ouest Océan Indien, il joue le rôle de régulateur de microclimat de la zone.

La survie de son écosystème doit constituer une priorité.

C'est pour cela que nous avons choisi de nous battre, de faire un activisme environnemental sans précédent, nous partons en guerre contre le réchauffement climatique mais nous avons besoin de vous tous pour la gagner.

Aussi, Madagascar soutient avec force la position de l'Afrique et des pays les moins avancés de pouvoir disposer d'un statut exceptionnel par rapport à ses besoins.

Dans ce sens, afin d'assurer la mise en œuvre de actions inscrites dans ces documents, nous exhortons la facilitation et l'accélération de l'accès des pays vulnérables comme Madagascar aux fonds climatiques.

Mesdames et Messieurs,

Pour Madagascar, comme tous les pays en voie de développement, l'adoption des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris est importante vu qu'elles clarifient les actions climatiques relatives tant à l'atténuation qu'à l'adaptation, ainsi que l'effort de solidarité internationale notamment les moyens financiers. (Le relèvement des ambitions est aussi un élément essentiel pour l'atteinte de l'objectif de 1,5°C).

Nous lançons donc un appel vibrant pour la considération du dédommagement des pertes et préjudices liés aux aléas climatiques, au développement et au transfert de technologies.

Mesdames et messieurs,

Les phénomènes que j'ai décrits, les cris des plus vulnérables, j'en suis sûr résonnent en chacun de nous puisque nous subissons pratiquement les mêmes situations. Nous sommes bel et bien en présence d'un effet miroir à l'échelle mondiale, et cela peu importe notre indice de consommation carbone puisque nous partageons la même planète.

Nous suggérons de ne plus comptabiliser les efforts passés. Concentrons-nous plutôt sur les efforts et réalisations que nous devons faire à partir de maintenant. Nous espérons donc que cette COP parvienne à l'établissement de règles de robustes sur les mécanismes de l'Article 6 de l'Accord de Paris.

Les pays vulnérables subissent les dégâts climatiques provoqués par les émissions non contrôlées des pays industrialisés. Ces pays en difficulté méritent d'être mieux considérés et aidés par la mise en place de fonds publics additionnels sous forme de don.

La promesse des pays développés d'injecter 100 milliards USD destinés à la lutte contre le changement climatique est tellement souhaitée.

J'exhorte alors les pays industrialisés à soutenir les pays en voie de développement, afin de reconstituer les poumons du monde et chaque mètre carré de terrain qu'il soit dans notre pays ou dans d'autres puisse contribuer à la survie de notre espèce.

Nous sommes interdépendants, nous vivons sur une planète à forte résonnance climatique, nous devons préserver cette richesse naturelle que nous avons hérité afin de la léguer à nos générations futures.

Mesdames et messieurs, je vous remercie.